



DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET GESTION DES CRISES  
ALIMENTAIRES



CELLULE DE COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

SITUATION ALIMENTAIRE, NUTRITIONNELLE, PASTORALE, SANITAIRE ET SOCIOECONOMIQUE AU 30 AVRIL 2020  
DANS LE CONTEXTE DE LA PANDEMIE DU COVID-19

Mai 2020

### Contexte

En plus des effets des chocs climatiques et sécuritaires, la pandémie de COVID-19 continue d'impacter la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En effet, l'analyse Cadre Harmonisé de mars 2020 a identifié environ 2 000 000 personnes en crise alimentaire et nutritionnelle (phase 3 et plus) pour la période de soudure (Juin - Aout 2020).

L'avènement de la pandémie du COVID 19 intervenue en mars 2020 a malheureusement aggravé et/ou fait basculer certaines personnes dans une situation de vulnérabilité. L'évaluation menée par le SAP en collaboration avec ses partenaires a fait ressortir que, globalement, **5,6 millions de personnes** seraient potentiellement impactées pendant la période de soudure (juin-août 2020).

### Approche méthodologique

En lien avec la grille de suivi de l'impact du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle proposée par le CILSS, la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce a initié ce bulletin d'information à l'attention des décideurs, des partenaires techniques et financiers, des ONGs nationales et internationales, des Organisations des producteurs, la société civile. Ce bulletin est focalisé sur les cinq (5) principales thématiques proposées par le CILSS qui sont : 1) *santé et nutrition* ; 2) *Situation des marchés* ; 3) *situation pastorale* ; 4) *conditions de vie des ménages* et 5) *suivi de la menace acridienne*, et certaines thématiques proposées par le comité de rédaction (situation zoo sanitaire, situation agricole, situation phytosanitaire, situation des stocks alimentaires, situation épidémiologique des maladies à déclaration obligatoire). Ces données sont collectées toutes les deux semaines par les membres du Groupe de Travail Interdisciplinaire du SAP (GTI/SAP). Elles sont ensuite, validées, traitées et analysées sous le leadership du SAP. Pour chaque thématique proposée par le CILSS, un seuil a été défini pour déclencher le niveau d'alerte (normale, alerte, alarme, urgence).

Bulletin N° 001 / Avril 2020

### SOMMAIRE

Contexte.....	1
Approche méthodologique.....	1
Situation sanitaire et nutritionnelle.....	2
<i>Situation de la pandémie au 30 Avril 2020.....</i>	2
<i>Maladies à potentiel épidémique.....</i>	2
Fonctionnement des structures de santé.....	2
Situation de la prise en charge de la malnutrition aiguë (MA).....	2
Situation des admissions des enfants malnutris.....	3
Situation des marchés.....	3
<i>Marchés à céréales.....</i>	3
Les prix moyens des principales denrées alimentaires.....	4
<i>Marchés à bétail.....</i>	4
Fonctionnement et animation des marchés.....	4
L'offre et la demande.....	4
<i>Les flux de bétail sur les marchés.....</i>	4
Situation pastorale.....	5
<i>Disponibilité de biomasse.....</i>	5
<i>La transhumance.....</i>	6
<i>Situation Sanitaire du Cheptel.....</i>	6
Conditions de vie des ménages dans le contexte de COVID 19...7	
Suivi du criquet pèlerin au Niger.....	7
Recommandations.....	8

## Situation sanitaire et nutritionnelle

### Situation de la pandémie au 30 Avril 2020.

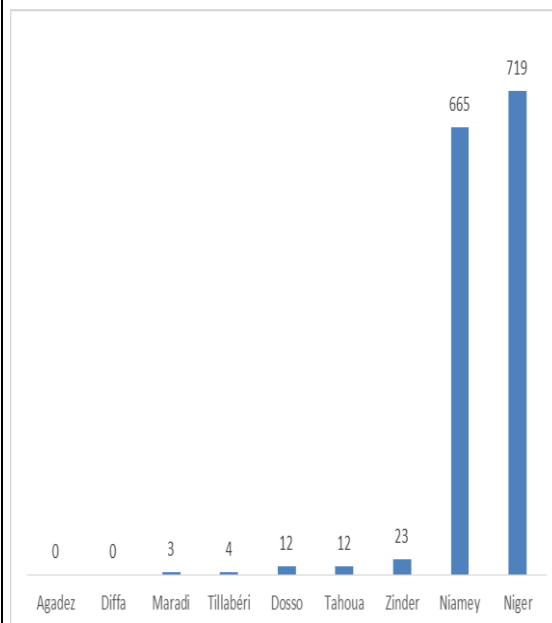
Le bilan de la pandémie du COVID-19 au 30 avril 2020 s'établit à 719 personnes testées positives dont 435 guérisons et 32 cas de décès soit un taux de létalité globale de 4,5 %. Les régions qui ont enregistré le plus grand nombre de cas sont Niamey (665 cas) et Zinder (23 cas) suivies de Tahoua (12 cas), Dosso (12 cas), Tillabéri (4 cas), et Maradi (3 cas). Cependant, les régions de Diffa et Agadez n'ont enregistré aucun cas à cette date.

Pour endiguer la propagation de la pandémie, un certain nombre de mesures ont été prises parmi lesquelles la fermeture des frontières terrestres et aériennes, l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du pays, la suspension des transports interurbains réduisant ainsi le déplacement des personnes et des biens, l'isolement sanitaire et le couvre-feu dans la ville de Niamey. Malgré les dispositions et mesures prises sur l'ensemble du pays, on constate une persistance de la maladie avec l'apparition d'un deuxième épicode de la maladie à coronavirus à Zinder (23 cas au 29 Avril 2020). Cette situation pourrait se dégrader avec les échanges transfrontaliers, malgré la fermeture des frontières.

Parmi les mesures prises contre la propagation de la maladie, certaines ont eu un impact négatif sur les moyens d'existence et les conditions de vie des populations, et d'autres ont allégé les charges sociales, notamment la prise en charge des factures d'eau et d'électricité, et le report de paiement des taxes et impôts.

<https://www.coronavirus.ne>

Graphique 1 : Situation de la maladie au 30 avril 2020



### Maladies à potentiel épidémique

La situation épidémiologique des maladies à déclaration obligatoire (MDO) de la période de janvier à avril 2020 est relativement calme pour toutes les maladies.

Tableau 1 : Situation des MDO au niveau national

Maladie	Nombre de cas	Décès	Taux d'attaque (cas pour 100 000hbs)	Taux de létalité
Méningite	141	13	0,6	0,6%
Rougeole	1 898	7	8,2	0,4%
Paludisme	66 2837	516	-	0,1%
Choléra	0	0	-	-
Malnutrition modérée	108 978	13	2 403	0
Malnutrition sévère	9 5672	35	2 109,7	0

### Fonctionnement des structures de santé

Les centres de santé sont globalement fonctionnels dans le pays avec un taux de 99,3%. Ce taux est de 100% dans toutes les régions sauf à Diffa et à Tillabéri où il est respectivement de 95,3% et 98,6%. Cette baisse de fonctionnement des centres de santé dans ces régions est liée surtout à l'insécurité civile en cours dans ces zones, plutôt

qu'aux conséquences de la pandémie du COVID-19.

### Situation de la prise en charge de la malnutrition aiguë (MA)

Dans le contexte du COVID-19, la prise en charge de la MA se poursuit avec le protocole normal de prise en charge de la malnutrition dans tout le pays tout en respectant les mesures préventives

édictees par le ministère de la santé publique. Cependant, des modifications ont été apportées notamment la réduction de la fréquence pour le suivi des enfants, en adaptant la provision des rations (rations de 2 semaines dans les CRENAS, 1 mois dans les CRENAM et tous les 2 mois pour la supplémentation préventive).

#### **Situation des admissions des enfants malnutris**

Pour les admissions d'enfants malnutris, les données disponibles à date, font état de 12996

enfants qui ont été admis pour malnutrition aiguë sévère avec des disparités selon les régions. La région de Maradi enregistre le plus grand nombre de cas (4497 cas) suivie de Zinder (3357 cas). Pour la malnutrition aiguë modérée, ce sont au total 11931 enfants qui sont admis avec la région de Zinder qui vient en tête (3541 cas) suivie de la région de Maradi (3309 cas).

### **Situation des marchés**

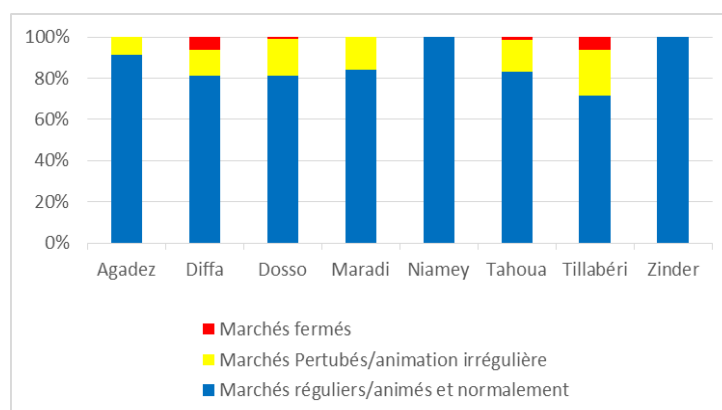
#### **Marchés à céréales**

##### **Fonctionnement et animation des principaux marchés agricoles**

Il demeure globalement satisfaisant pour la plupart des marchés, malgré les effets induits par la pandémie du Covid-19. Toutefois, 6,4% des marchés des régions de Diffa et Tillabéri sont fermés à cause de l'état d'urgence dû à l'insécurité civile.

Signalons que le fonctionnement des marchés reste perturbé dans beaucoup de régions, du fait de l'insécurité civile et du COVID-19, notamment les régions de Tillabéri (22,1%), Dosso (17,8%), Maradi (16,1%) et Tahoua (15,8%)

Graphique 2 : Fonctionnement et animation des principaux marchés agricoles

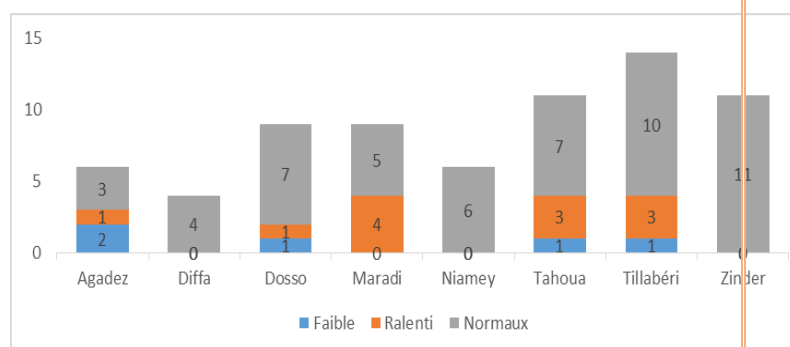


#### **Flux transfrontaliers des produits agricoles**

Sur les 69 départements, arrondissements communaux et communes chefs-lieux des régions dont les données sont analysées, les flux transfrontaliers des produits agricoles sont au ralenti dans 43 et faible/arrêt dans 26.

Sur les marchés nationaux, les flux des produits agricoles sont faibles dans 5 départements (Arlit, Tchirozerine, Tibiri, Abalak, Ayerou), au ralenti dans 12 départements (Aderbissenat, Gaya, Aguié, Gazaoua, Mayahi, Tessaoua, Bagaroua, Bouza, Illéla, Balléyara, Gothèye, Kollo) et normaux dans 53 départements.

Graphique 3 : Flux transfrontaliers



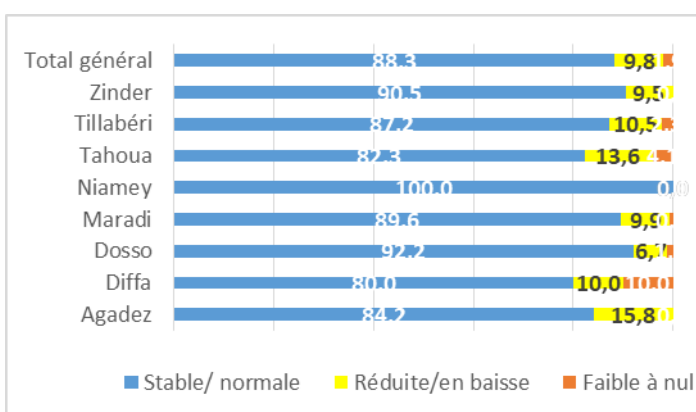
### **Disponibilité des produits alimentaires**

Dans l'ensemble des régions, les marchés dégagent une disponibilité en produits alimentaires de stable à normale. Toutefois, la disponibilité reste faible à nulle dans les zones sous état d'urgence des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri.

Compte tenu des mesures de restriction des mouvements de populations, la disponibilité en produits alimentaires de base au niveau de ces marchés risquerait de se détériorer davantage.

On note cependant une disponibilité des produits horticoles (chou pommé, pomme de terre, patate douce, ignames...etc.) qui contribue également à la diversité alimentaire des populations.

Graphique 4 : Disponibilité des produits alimentaires.



### **Les prix moyens des principales denrées alimentaires**

La principale denrée de base pour toutes les régions est le mil sauf la région de Niamey (riz). Les prix moyens actuels les plus élevés sont observés à Agadez (247 FCFA/kg pour le mil) et Niamey (440 FCFA/kg pour le riz).

La Variation des prix du mil comparée à habituellement, indique une légère hausse qui varie de 3,4% à Agadez et 7% à Maradi.

La ville de Niamey enregistre une hausse de 15% par rapport à la même période de l'année passée.

### **Marchés à bétail**

#### **Fonctionnement et animation des marchés**

Dans l'ensemble du pays, les marchés d'au moins 80% des départements sont animés régulièrement et normalement.

Au même titre que les marchés agricoles, la fermeture des marchés à bétail concerne surtout les régions de Tillabéri et Diffa avec 6,4% chacune. Cette situation est due essentiellement à l'insécurité civile.

Il est à souligner qu'excepté les régions de Zinder et Niamey, on note une perturbation de fonctionnement des marchés à bétail dans toutes les régions du pays.

#### **L'offre et la demande**

Selon le bulletin N° 001 / Avril 2020 du SIMB, les marchés des caprins (boucs et chèvres) ont connu un faible engouement le mois d'Avril 2020. Cette situation s'est caractérisée par une baisse du volume des présentations et ventes de 10% et 16% respectivement par rapport au mois dernier. Ce niveau de l'offre et de la demande s'explique par la faible présence des acteurs locaux et étrangers sur

les marchés pour cause de restriction de voyage suite à la pandémie du Covid-19.

#### **Les flux de bétail sur les marchés**

Sur les 51 départements, arrondissements communaux et communes chefs-lieux des régions dont les données sont analysées, les flux sont au ralenti dans 18 et normaux dans 33.

Les zones les plus touchées par le ralentissement des flux se trouvent dans les régions de Tillabéri (Ayerou, Balleyara, Banibangou, Ouallam et Téra), Tahoua (Abalak, Bouza, Illela, Madaoua) et Zinder (Kantché, Magaria, Takieta)

Quant aux flux transfrontaliers, ils sont faibles voire en arrêt au niveau des 16 départements. Les régions de Tillabéri et Tahoua sont les plus concernées.

Il s'agit des départements de Bouza, Illéla, Malbaza, Tahoua département, Ville de Tahoua, Tillia (région de Tahoua); Abala, Balléyara, Gothèye, Téra et Torodi (région de Tillabéri).

Seize (16) départements sont concernés par un ralentissement des flux transfrontaliers. Les régions de Tahoua (Abalak, Keita, Konni,

Madaoua), Zinder (Gouré, Kantché, Takiéta, Tanou), et Dosso (Gaya, Doutchi et Boboye),

enregistrent le plus grand nombre des départements concernés

### Les prix moyens des animaux

Les prix moyens du bouc de plus d'un an (principale source de revenu des ménages), affichent une légère baisse (-4%) par rapport aux prix habituels de référence, dans la majorité des marchés.

Cependant les marchés de Tchintabaraden, Tahoua commune et Gouré, ont enregistré une hausse des prix moyens avec respectivement +33%, +29% et +18%, par rapport aux prix habituels de référence.

Les prix moyens varient de 17000 FCFA à Aguié et Tibiri à 56 000 FCFA à Téra.

Graphique 5 : Variation prix moyen des animaux

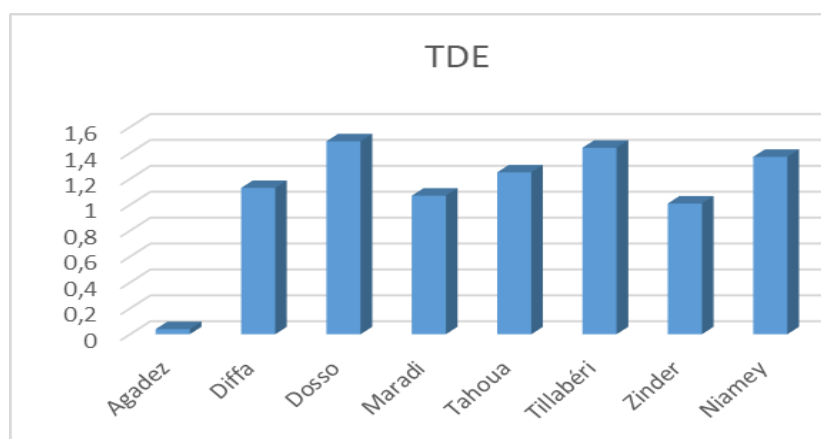


### Les termes de l'échange

Les termes de l'échange sont globalement favorables aux éleveurs dans toutes les régions avec en moyenne un peu plus d'un sac de mil de 100kg ou d'un sac de riz de 50kg, pour 1 bouc vendu.

Cependant la situation cache des disparités entre les départements. Ils sont en défaveur des éleveurs au niveau de certains départements, où avec 1 bouc, les ménages ont moins d'un sac (0,8 sac) ; notamment Arlit, Aderbissenat, Bermo, Belbedji et Kantché.

Graphique 6 : Termes de l'échange bouc/mil



## Situation pastorale

### Disponibilité de biomasse

La disponibilité en biomasse est jugée satisfaisante dans seulement 12% au niveau national. Les régions de Tahoua et de Zinder enregistrent les

taux de satisfaction les plus élevés avec respectivement 25 et 20%.

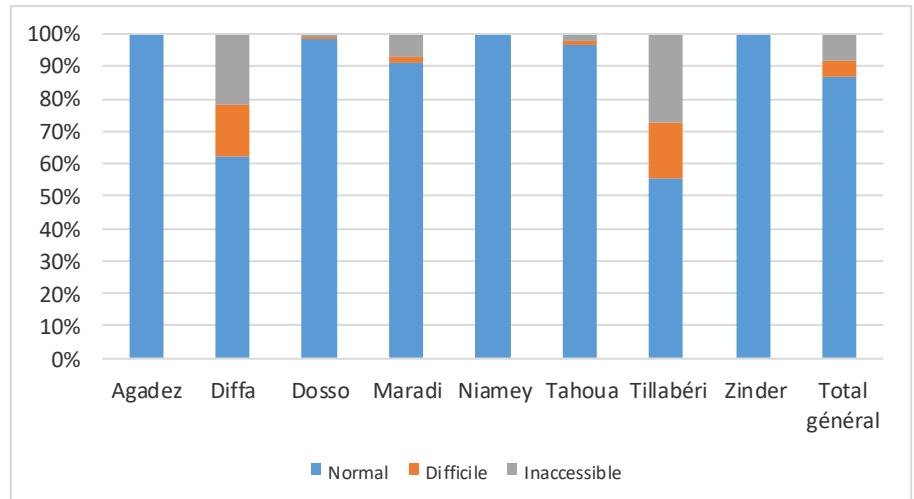
Le seuil d'alerte est atteint dans l'ensemble des zones pastorales du Niger.

### Accès aux pâturages et points d'eau

L'accès au pâturage dans les zones pastorales du Niger est globalement **Normal (87%)** sauf dans les régions de Tillabéri (56%) et de Diffa (62%).

La situation dans ces deux régions s'explique par l'insécurité civile qui prévaut.

Graphique 7 : Accès aux pâturages et aux points d'eau



### La transhumance

La transhumance transfrontalière est fortement perturbée à cause de la fermeture des frontières par une grande partie des pays de l'Afrique de l'ouest

Le seuil d'alarme (transhumance interdite à 100%) est atteint dans le pays.

### Situation Sanitaire du Cheptel

A cette date, aucune affection inquiétante n'a été enregistrée sur le cheptel à part quelques rares cas

habituels de certaines maladies (Pasteurelose, PPR, PPCC, PPCB, charbon bactérien). Les animaux sont surtout affectés par la soudure et certains parasitismes gastro intestinaux (Hémoparasitose, Parasites digestives) signalés à Tillabéri.

Globalement l'état sanitaire n'est pas préoccupant.

## Conditions de vie des ménages dans le contexte de COVID 19

Globalement la situation des AGR et activités agricoles est normale à plus de 80%.

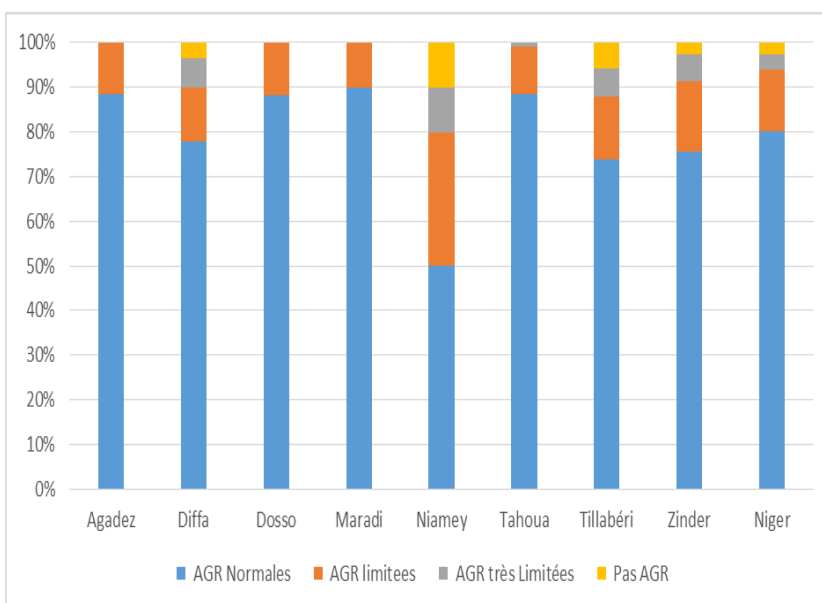
Cependant on note une légère dégradation suite aux mesures édictées pour lutter contre la propagation du COVID-19 mais aussi aux conditions sécuritaires qui prévalent au niveau de certaines entités du pays. Pour les **activités génératrices de revenus quotidiens (petit commerce, vente de la main d'œuvre)**, des perturbations ont été enregistrées dans l'ensemble des départements et communes analysés sauf que le degré varie d'une entité à une autre.

Ces perturbations sont observées surtout dans la région de Niamey au niveau des 5 arrondissements communaux où les AGR sont normales à 50% seulement.

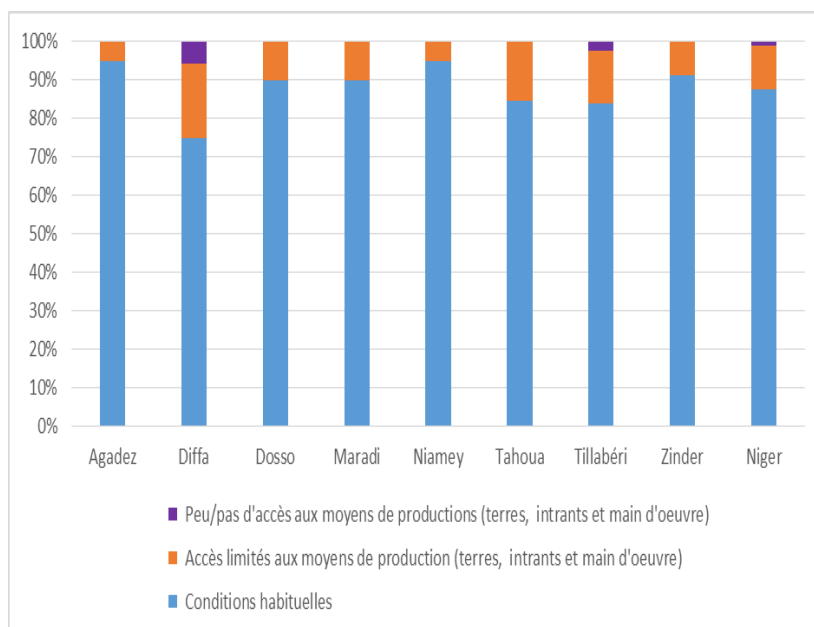
Quant aux activités agricoles, elles ne sont pas beaucoup affectées par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Cependant, on observe une proportion de peu/pas d'accès aux moyens de production (terres, intrants et à la main d'oeuvre) dans la région de diffa (départements de Bosso et N'Guigmi) et la région de Tillabéri (départements de Abala, Ayerou, Banibangou, Bankilaré, Torodi et Ouallam). A ce niveau, il s'agit surtout de l'accès à la terre qui est limité du fait des restrictions sécuritaires et de l'insécurité qui sévit dans ces zones.

Graphique 8 : Appréciation des AGR quotidiens par région



Graphique : Appréciation des activités agricoles



## Suivi du criquet pèlerin au Niger

Au Niger, seuls quelques individus adultes solitaires sont observés çà et là dans tous les départements de la région d'Agadez, ainsi que

dans les départements de Tahoua, Tchinta, Tassara et Tillia, région de Tahoua.

Toutefois, les menaces imminentes de l'Est et les prévisions d'un hivernage humide au Sahel

constituent des conditions favorables à l'explosion de la situation acridienne au Niger.

## **Recommandations**

**Au vu de l'impact du COVID-19 sur la santé en général et la nutrition en particulier, il est recommandé de :**

- Finaliser et diffuser largement la note d'orientation sur la promotion, la protection et le soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans le contexte du COVID-19
- Renforcer la sensibilisation sur les pratiques optimales d'ANJE.
- Coordonner l'appui des partenaires aux interventions WASH dans les communautés et dans les services de santé.

**Au vu de la situation actuelle des marchés aussi bien nationaux que transfrontaliers (fermeture, baisse de l'animation, hausse des prix des céréales, baisse des prix des animaux), il est recommandé de :**

- Renforcer la vente à prix modéré des céréales
- Renforcer la vente à prix modéré des aliments bétails et la surveillance sanitaire du cheptel
- Faciliter le mouvement retour des transhumants transfrontaliers pour éviter le risque zoo sanitaire dû à la concentration anormale des animaux.

**Vu la menace acridienne il est recommandé de :**

- Intensifier les investissements dans la préparation et les actions d'anticipation pour faire face à une menace potentielle du criquet pèlerin.

Contact : Oumarou Amadou, Coordonnateur CC/SAP  
Tel : (bureau) : +227 20 72 32 75  
Mobile : +227 98 96 74 71 / 90 27 55 59  
E-mail : [oumardou@yahoo.fr](mailto:oumardou@yahoo.fr) / [sap@intnet.ne](mailto:sap@intnet.ne)  
skype : +227 90 27 55 59